



Demande de logement si séparation

Par **nath254**, le **15/11/2016 à 10:16**

Bonjour,
Je pense déménager et quitter mon mari, malheureusement si je lui dis il va m'en faire "baver" selon ses termes en attendant un logement.
Comment puis-je faire pour obtenir un logement sans que celui-ci ne soit au courant ? est-ce possible si mariés ?
Merci de votre aide,
cordialement.

Par **Visiteur**, le **15/11/2016 à 18:35**

Bsr,
Bien entendu, c'est possible si votre dossier présente toutes les garanties demandées.

Par **amajuris**, le **15/11/2016 à 20:38**

bonsoir,
mais comme la communauté existe toujours, les gains et salaires sont des biens communs donc vous allez financer votre nouveau logement avec l'argent de la communauté, donc votre mari est concerné.
salutations

Par **Visiteur**, le **15/11/2016 à 21:25**

Bsr,
Exact, mais rassurez vous, cela ne veut pas dire que c'est interdit.